

La PLANIFICATION « ardente obligation » et INSPIRATION pour aujourd'hui

Un exemple fondamental de décollage économique : le Plan français entre 1946-1947 et 1970, période pendant laquelle tous les objectifs nationaux que le pays s'était fixés furent atteints. La planification, la démarche planificatrice, a été par deux fois suivie non par « goût » ou par « préférence », mais parce qu'elle était le seul moyen d'assurer une reprise. En 1947-1953, la première fois, il s'agissait de faire repartir les secteurs économiques de base, le fondement même de l'économie. En 1958-1959, la deuxième fois, il s'agissait de sortir de l'état de banqueroute financière de la IV^e République et de la « logique de guerre » du conflit algérien. Dans les deux cas, l'idée de planification est associée au nom de Charles de Gaulle, qui se trouva au pouvoir en ces deux moments d'inflexion historique.

LA PLANIFICATION GAULLIENNE

La planification peut être considérée comme la réponse à une menace contre l'existence de nos nations et de nos sociétés, contre l'existence de l'humanité et donc comme l'instrument du salut, pour utiliser la terminologie gaullienne. De Gaulle l'exprimait ainsi : « *Nous voulons donc la mise en commun de tout ce que nous possédons sur cette terre, et pour y réussir il n'y a pas d'autre moyen que ce que*

l'on appelle l'économie dirigée ». (Discours prononcé à Lille, le 1^{er} octobre 1944).

Cependant, « dirigisme » ne veut pas dire suivre une direction prédéterminée suivant une logique préétablie, continue de Gaulle, « *les grandes affaires humaines ne se règlent point uniquement par la logique, il y faut l'atmosphère que seule peut créer l'adhésion du sentiment* ».

Le plan était le seul moyen d'assurer une reprise

Ainsi, la conception gaullienne de la planification, d'une économie dirigée, n'est pas celle d'un chemin pré-défini allant d'un ordre donné « A » à un ordre donné « B », à la Bonaparte ou à la soviétique, mais le rassemblement volontaire de tous les efforts nationaux, « l'affection du pays tout entier » pour l'accroissement des ressources communes c'est-à-dire de la « richesse nationale » et de la « densité de population » - le nombre croissant d'êtres humains pouvant vivre de cette richesse.

Ainsi apparaît dans ces années-là, en France, une voie originale. De Gaulle, le 4 février 1965, dans l'une des fameuses conférences de presse tenues au palais de l'Élysée souligne : « *Nous ne nous livrerons plus à la discrétion effrénée du capitalisme libéral, et personne ne croit que nous nous soumettrons jamais à la tyrannie écrasante du communisme totalitaire* ».

Pour comprendre d'où vient cette inspiration, il faudrait retracer la convergence de deux grandes sources :

▪ d'une part, celle de l'Académie des Sciences de Leibniz, de Colbert, de Papin

PIERRE
CARON



■ Louis Armand

et de Huyghens, passant par l'Ecole polytechnique, Monge, Lazare Carnot et l'Abbé Grégoire, jusqu'à Pasteur, Jaurès et l'enseignement scientifique mutuel en France ;

▪ d'autre part, la doctrine sociale de l'Eglise depuis Rerum Novarum de Léon XIII, et plus concrètement l'histoire des relations entre Charles de Gaulle, Paul VI, Jacques Maritain et Jacques Rueff, c'est-à-dire le combat du thomisme français et de sa conception de l'*humanisme intégral* contre la dualité spirituel-matériel et contre, en particulier, le « dualisme cartésien ».

La trame d'une « planification terrestre », reflet du mandat de Dieu, court en effet dans les encycliques pontificales, par exemple dans *Mater et Magistra*, qui fixe « aux pouvoirs politiques une action d'orientation, de stimulant, de suppléance et d'intégration », et jusqu'à *Centesimus Annus*.

Écoutons encore, dans la France de 1962, l'adversaire le plus estimé du général de Gaulle, Pierre Mendès France, écrire alors dans sa *République moderne* (en citant *Mater et Magistra*) :



Jacques Rueff |

« Chacun reconnaît aujourd'hui que l'Etat est responsable de l'évolution économique, qu'il lui appartient de lutter contre les crises et le sous-emploi, de stimuler et de coordonner les efforts en vue de l'expansion et du progrès communs. Personne ne peut plus défendre sincèrement le libéralisme du dernier siècle, personne ne croit plus à la valeur de la vieille formule :

« Laissez faire, laissez passer ». Elles [les institutions de l'état] doivent constituer un ensemble cohérent dont les différentes parties, au lieu de se contrarier et de se neutraliser, comme ce fut souvent le cas, se renforcent, se complètent et se soutiennent les unes les autres. Cet ensemble, c'est le Plan ».

Cela veut donc dire que, d'abord, la planification à la française se définit par un volontarisme et par une double négation : négation du « laissez faire, laissez passer » libéral, et négation de « l'écrasement des individus » communiste.

Le Plan « rassemble », et ménage l'entente et l'harmonie élémentaire entre toutes les catégories sociales, tous les citoyens. Écoutons De Gaulle, le 4 février 1965 : « *Sous peine de déséquilibre, il importe au moins [avec le Plan] que toutes les catégories avancent en même temps que l'ensemble, et que chacune ait sa part* ».

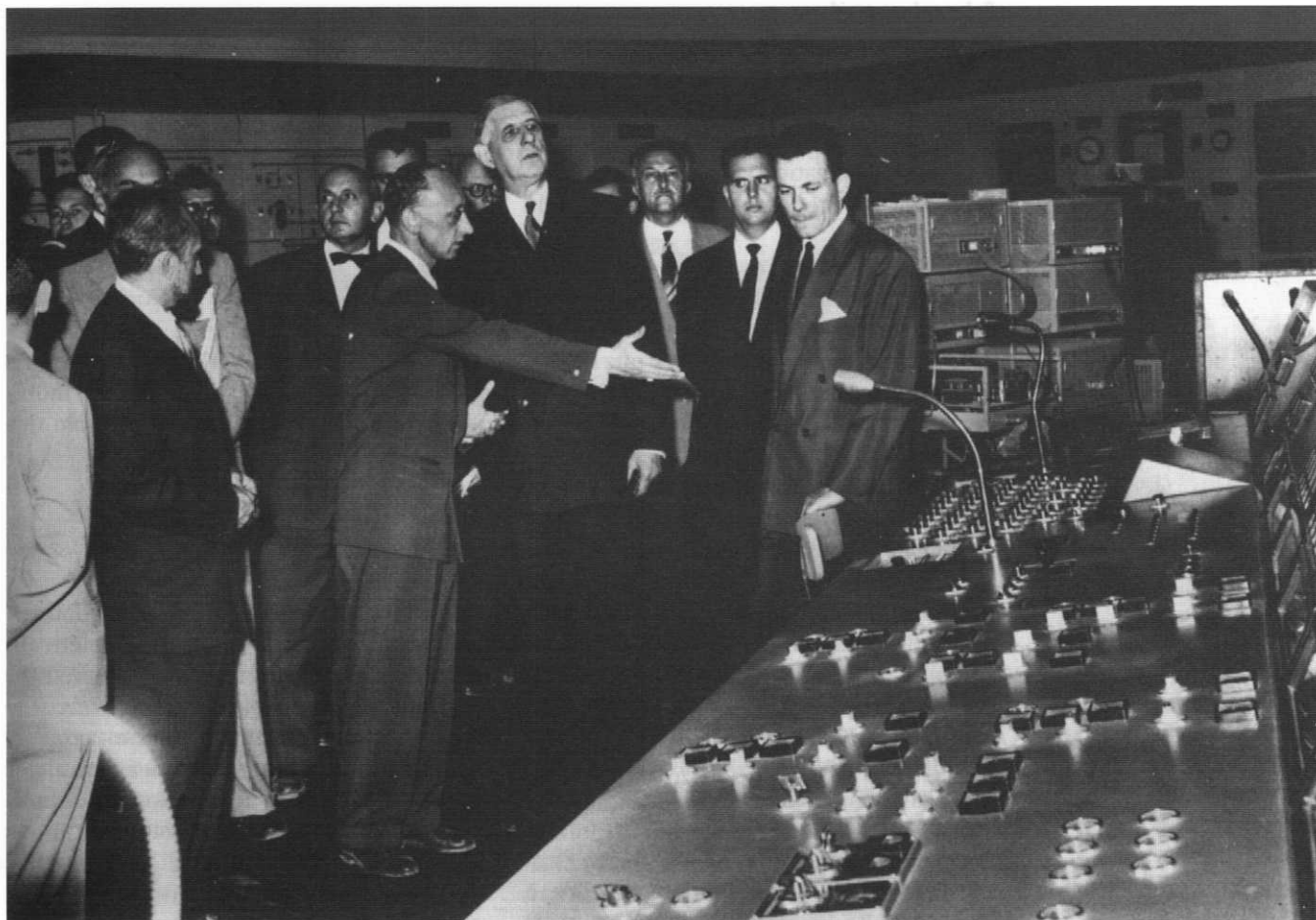
Dans cette conception, le Plan, la planification, est ce qui établit le « juste contrat » entre l'un – le « tout », l'Etat – et le multiple – les individus – composant la nation, pour assurer la mission commune, l'essor continu des pouvoirs productifs et des connaissances humaines.

Le « sujet » du Plan, c'est l'accroissement de la connaissance humaine, à travers les chiffres ou les taux de croissance comptables.

C'est pourquoi, dans la conception gaullienne et dans celle de notre premier Commissariat au Plan, la planification n'était pas impérative, mais « indicative », à l'opposé du modèle soviétique. La planification est indicative car elle « indique » la direction vers laquelle doit aller la nation : elle n'écarte pas le paradoxe de l'un et du multiple, elle s'efforce de le résoudre. C'est ici l'aspect positif, le volontarisme, dépassant la double négation – ni libéralisme, ni communisme – dont parlait de Gaulle.

C'est pourquoi, indicative et non impérative, cette planification est une « ardente obligation », horizon pour toute la nation et pour chaque individu. Elle respecte le libre-arbitre : il y a « obligation », mais obligation qu'en principe chacun s'impose à soi-même. Dans son idéal, est un *magistère d'influence*, un processus éducatif pour toute la nation, l'expression économique de ce que Gaspard Monge et Lazare Carnot appelaient *l'instruction civique*.

La planification française a tenté de respecter et de promouvoir la capacité créatrice des individus, en l'organisant pour le bien commun.



QUELQUES ASPECTS FONDAMENTAUX

1. La définition des « priorités de la nation »

Dans le premier Plan (1947-1953), il s'agissait de reconstruire les fondements mêmes de notre économie. Pour les plans suivants, des « vecteurs scientifiques » et technologiques furent retenus, dont les plus fameux restent le charbon et l'acier, les programmes aérospatiaux et enfin l'électronucléaire.

Le principe, rarement explicité mais toujours présent, était d'organiser un processus continu entre découvertes scientifiques et applications industrielles.

De la découverte scientifique, reposant sur des principes physiques nouveaux, l'on passe aux technologies avancées, découlant de ces découvertes, jusqu'aux applications industrielles développant ces technologies à un niveau de masse et les introduisant sur le marché.

**« L'Etat est responsable de l'évolution économique »
Pierre Mendès-France, 1962**

Ce processus « science-technologies multiples-industrie » n'est autre que celui de cette création française – franco-allemande et franco-américaine, pour être plus exact – des XVIII^e et XIX^e siècles, l'économie polytechnique. Dans cette conception, l'économie se trouve organisée autour de l'introduction constante de technologies nouvelles, la portant constamment de paliers relativement inférieurs à des paliers relativement supérieurs de productivité, ces derniers devenant à leur tour « inférieurs » au regard d'une technologie nouvelle encore plus productive. Suivant cette démarche, ce que l'on doit « planifier », ce n'est pas une somme de technologies TA, TB, TC... prises une à une, mais la continuité du processus TA→TB, TB→TC, TC→TD, et ainsi de suite.

Le problème, et nous y reviendrons, consiste à engendrer des technologies discontinues entre elles, des « discontinuités », en développant des « séries » ordonnées par un principe supérieur.

De Gaulle en 1963

2. La mise en place d'un centre de planification

Pour assurer la continuité dans la discontinuité créatrice, un centre organisant le processus de création est nécessaire : c'était là le concept originel de Commissariat du Plan.

Louis Armand, l'un des plus proches collaborateurs de Charles de Gaulle, l'exprime de la manière sans doute la plus poétique et la plus profonde, en comparant ce que devrait être un centre planificateur du XX^e siècle au centre scientifique d'Henri le Navigateur à Sagres, au XV^e siècle. « *A cette époque-là, dit Armand, l'horizon était la découverte du nouveau Monde, aujourd'hui, c'est la conquête et l'exploration de l'espace.* »

Il faut un grand programme de l'espace pour la France et pour l'Europe, disait Armand, pour « *tirer la planification de l'avant* » et aussi pour « *faire converger de longs travaux en équipe, autour d'un projet, d'une série d'actions communes cumulatives et irréversibles* ». L'objectif est ici de faire penser et agir des êtres humains à la frontière du connu, là où ils doivent nécessairement renoncer à l'irrationalité, s'avouer à eux-mêmes ce qu'ils ne savent pas – pas encore – pour être en mesure de « découvrir ». Armand voit dans ce levier ce qui doit faire participer le plus grand nombre au bien commun, car « *ce qui relève du cosmos a le pouvoir de susciter l'enthousiasme d'une très large partie de l'opinion, comme l'ont fait dans le passé les grands mouvements littéraires, artistiques ou religieux, tels que celui qui conduisit à la construction des cathédrales* ».

Certes, le Commissariat au Plan français,

dans la réalité, ne s'élèvera pas jusqu'à cet idéal. Mais ceux qui participèrent à son aventure savent qu'il constitua un pas dans cette direction.

« Administration de mission », il fut tout le contraire d'une lourde bureaucratie. C'était une force de déploiement rapide d'environ 200 personnes, dirigée par un Commissaire général. La tâche du Commissariat n'était pas en principe un ensemble logique et fixe de choses précises, mais une mission générale à remplir. Il avait très peu de moyens propres, mais disposait du pouvoir de mobiliser et d'utiliser en « coupe transversale » les moyens des autres administrations.

3. Un instrument pour assurer « l'harmonie des intérêts »

Le Plan, en coordonnant les initiatives, réalise ce que l'économiste américain Carey appelait « l'harmonie des intérêts ».

De Gaulle, avec Jean Monnet, conçut le Plan comme l'instrument d'une « concordantia oppositorum » ou « accord des discords », comme le disaient les « politiques » du XVI^e siècle. Ils réunirent dans des commissions de travail, horizontales (par sujet, comme l'emploi ou les échanges extérieurs) et verticales (par secteur d'activité économique), les syndicats salariés et les organisations patronales pour préparer et, à l'origine, contrôler l'exécution du Plan. A ces délégués salariés et patronaux, ils ajoutèrent des experts et des représentants de l'Administration, deux expressions de l'intérêt général « qui se trouvaient mises là pour éviter les dérives corporatives dans les discussions ». Ces commissions pour le dialogue et l'action entraînent l'ensemble de la nation dans l'effort de reconstruction, malgré les difficultés et les drames politiques de l'époque. Ainsi se trouva mis en place un partenariat généralisé, pratiquant un « dialogue productif » sur lequel a reposé une grande partie de la paix sociale de notre pays.

A noter que le Plan permit également d'imposer les intérêts légitimes de l'économie française face aux conceptions dominatrices de Washington au sein du plan Marshall, et assura en même temps une distribution du crédit ordonnée et centralisée. Sans cette « agence centrale », la tâche, en France, n'aurait pas été possible car aucun point de vue central, coordonné, n'aurait existé.

Ce « Plan » à la française a donc constitué un moyen irremplaçable de l'essor économique de la France d'après-guerre.

**Charles De Gaulle
visite le plus grand
radiotélescope du
monde à Nancy**

